

L'école choisit la voie du tronc commun pour tous

■ Tous les élèves devraient suivre la même formation jusqu'à l'âge de 15 ans.

Les objectifs du Pacte (2/5)

Le tronc commun est un vieux débat, mais un vieux débat costaud. Si le Pacte pour un enseignement d'excellence aboutit, il est désormais certain que ce système qui permet à tous les élèves de suivre exactement la même formation au-delà de l'école primaire verra le jour.

On peut même affirmer qu'il s'agit d'une de ses principales ambitions, dont dépendent la plupart des autres (réformes du qualifiant, des programmes...). Pour l'heure en tout cas, les instances du Pacte ont pris fait et cause pour un allongement (jusqu'à 15 ans dans un premier temps) de ce tronc commun.

Une formation polytechnique

Pour être exact, notons que l'enseignement francophone connaît déjà un tel système qui repose, jusqu'à la fin de la deuxième secondaire, sur 28 heures de cours par semaine. *"Mais ce tronc commun ne comprend pas les compétences techniques, relativise Marc Romainville, professeur de l'Université de Namur et président d'un des groupes de travail. Notre ambition est de mettre en place un réel tronc commun qui couvrirait l'ensemble des cours et qui concernerait les élèves de la première maternelle à la troisième secondaire incluse. Cette formation commune serait polytechnique. Nous avons pointé sept domaines d'apprentissages, d'égale valeur, qui devraient s'y retrouver."*

L'école, obligatoire dès 3 ans et aux journées plus longues (tels sont en tout cas les souhaits), enseignerait donc aux élèves aussi bien les langues, l'art, les

mathématiques et les sciences, la citoyenneté, les activités physiques, la créativité, l'esprit d'entreprendre ou la capacité *"d'apprendre à apprendre"* (le programme précis des cours n'est cependant pas encore établi).

À écouter Marc Romainville et Bernard Boon-Falleur (qui a présidé le groupe de travail sur l'orientation des élèves) les finalités d'un tel tronc commun sont nombreuses. La première est celle de laisser à l'élève plus de temps *"pour cerner ses aptitudes et ses aspirations"* et pour lui permettre de poser à 15 ans un choix d'orientation plus réfléchi et moins influencé par son milieu d'origine ou ses résultats. La deuxième est celle de *"lui permettre de mobiliser ses différentes capacités d'intelligence"*. *"Aujourd'hui, explique Bernard Boon-Falleur, quand on concentre les enfants sur la mobilisation de la seule intelligence abstraite par exemple, ils risquent de développer un sentiment d'incompétence et de se retirer du jeu s'ils ne sont pas bons là-dedans."* La troisième finalité serait de faire vivre une formation commune à tous. *"L'école redeviendrait par là un creuset où l'on se croise et où l'on apprend à se connaître."*

Le retour des "savoirs"

Mais un tronc commun ne constitue pas une fin en soi. Pour qu'il puisse être un levier utile, soulignent les auteurs du Pacte, il imposera une réforme des référentiels et des programmes afin de les élaguer, de les rendre plus lisibles, mais aussi d'y repenser l'équilibre entre les savoirs et les compétences. Il s'agit là d'un retour en faveur des savoirs.

Enfin, une telle réorganisation impose de revoir le sens des évaluations. Là aussi les auteurs du Pacte poussent l'école à accélérer une révolution culturelle en faveur des évaluations formatives. Les examens certificatifs ne disparaîtraient pas, pas plus que le redoublement, mais une meilleure utilisation des tests formatifs

devrait permettre de déceler plus rapidement les difficultés d'un élève afin de lui apporter les réponses adéquates et de réduire, par là, le nombre de redoublements. Pour parler concrètement également, une sorte de "mini bac" serait organisé à la fin de ce tronc commun. En cas d'échec, le conseil de classe resterait souverain, et l'élève pourrait devoir suivre une année complémentaire avant de poursuivre dans une option choisie.

BdO

Les examens certificatifs ne disparaîtraient pas, ni le redoublement, mais l'utilisation des évaluations formatives devrait être renforcée.

"Le niveau de mes élèves baisse très rapidement"

Témoignage Bosco d'Otreppe

Laurent Vande Putte n'a pas la voix éteinte. Plutôt inquiète. Prof de français dans un établissement technique de Laeken, le niveau de ses élèves ne cesse de baisser, explique-t-il. *"Et très vite même. Je me suis absenté quelques années, et à mon retour, j'ai vu une différence flagrante. Je ne sais d'ailleurs pas tellement expliquer ce phénomène. Il existe des facteurs externes et internes. L'école est certainement moins centrale et importante qu'avant dans l'esprit d'un jeune. Nous nous montrons également beaucoup moins exigeants envers eux. J'ai cette impression en lisant les programmes et les référentiels. Et puis les évaluations sont trop irrégulières, alors que le but devient pour beaucoup d'enseignants de laisser passer les*

élèves en évitant le redoublement."

Son point de vue, il l'explique par son expérience dans une école technique et professionnelle. Pour lui, la mise en place d'un réel tronc commun serait très bénéfique pour améliorer la formation et donc le niveau général de ses élèves. Elle permettrait aussi que le choix des filières qualifiantes redevienne un vrai choix et non plus une option de relégation.

"Un tel tronc commun permettrait également aux jeunes d'apprendre à apprendre. Il faut se rendre compte que dans de nombreuses matières telles que les langues ou les maths par exemple, les élèves ne recevront pas d'autres formations que celles données ici. Il faut donc absolument leur apporter des outils qui leur offriront plus d'autonomie."